

Histoire des cages, la folie enfermée

Même Sarkozy s'en est rendu compte : il y a des fous en prison. Sa réponse est à la hauteur de ses ambitions répressives : « développer les hôpitaux-prison » ! C'est ce qu'il annonce à la prison des femmes de Rennes le 22 janvier 2007. Quant à la responsabilité des malades mentaux, il y pense aussi. Le 24 Août 2007, il souhaite que toutes les victimes aient droit à un procès même si le coupable est déclaré irresponsable au moment des actes. Il dynamite ainsi un héritage majeur du droit romain et s'en prend au traitement humain des désordres mentaux, qui ne sont alors plus soignés mais culpabilisés, punis. Car il faut qu'ils paient, ces fous, ces fous furieux, ces fous dangereux ! Et les pages sombres de la psychiatrie en France continuent de s'écrire... Tentons donc une histoire de la psychiatrie en regardant quels lieux lui ont été réservés.

Au Moyen âge, refuser la charité à un fou, c'est craindre de repousser le Christ lui-même. Aussi le fou a une sorte de place. Il déambule dans la cité, porteur d'un symbolisme riche et inquiétant. Toutefois, à la fin du Moyen âge et au début de la Renaissance, les fous utilisent ce qui domine la culture d'une époque pour s'exprimer, leurs délires sont surtout religieux. Et l'Inquisition trouve là de nombreux hérétiques à brûler. Ceux qui survivent sont enfermés avec les prisonniers de droit commun, déportés sur des radeaux ou même confiés à des marins pour être éloignés de la cité.

Au XVII^e siècle, cet âge classique dont parle Foucault dans son *Histoire de la folie*, de nombreux lieux vont être consacrés à l'enfermement. Il baptise même cette période le « Grand renfermement ». En effet, les choses changent. La Raison tente de prendre toute la place dans l'art, les sciences. Et la folie la menace. Foucault va jusqu'à dire qu'au XVII^e siècle plus d'un habitant sur cent de la ville de Paris aurait séjourné dans un lieu d'enfermement ! L'absolutisme s'empare de la folie sous la forme de l'Hôpital général, créé en 1656. Les directeurs des établissements qui font partie de cette institution ont tout pouvoir d'autorité, de police, d'administration, de juridiction, de correction sur les pauvres de Paris tant dans les murs qu'au dehors.

Les fous sont également présents massivement en prison et dans les dépôts de mendicité. Un double impératif les frappe alors : subir un châtement et travailler. Il faut redresser les oisifs... A l'époque règne une crise économique gravissime qui jette une foule énorme sur les routes et, aux abords des villes, la mendicité « rôde ». C'est avant tout le pauvre et l'asocial qui sont mis au ban de la société, le fou n'en étant qu'une figure plus menaçante puisqu'en plus, lui, il menace la Raison. L'Etat, la police et les instances religieuses se liguent pour gérer ce problème par l'enfermement. Même la Révolution ne change rien à l'affaire. Bien qu'elle libère les prisonniers victimes du despotisme, elle se méfie des fous, et seuls quelques uns sont libérés par un député de Tarbes Bertrand Barrère un peu plus idéaliste que les autres : il veut supprimer l'aumône et les hôpitaux-prison, mais il est bien seul... Dommage !

Arrive la période des aliénistes du XVIII^e siècle qui vont faire bouger les choses : en 1793 le médecin Pinel avec l'aide d'un gardien, Jean-Baptiste Pussin, libère les fous enchaînés à Bicêtre et commence à supprimer le régime carcéral pour un traitement plus humain. Il fera de même à la Salpêtrière. Et son disciple Etienne Esquirol poursuivra ce mouvement, visant à toujours plus protéger les malades et leurs biens, notamment par la loi de 1838 qui les déresponsabilise tout en leur garantissant des droits. Quelque chose de fondamental change alors : la folie est proclamée comme curable ! Et le fou est pensé comme porteur d'un reste de Raison ! Bientôt des lieux spécifiques vont lui être consacrés. Il est séparé des prisonniers de droits communs et pensé comme un malade dont il faut prendre soin. Malheureusement, ces avancées intellectuelles vont avoir de drôles de conséquences dans la pratique.

Se créent alors des asiles, qui au départ étaient imaginés par les aliénistes au plus près du sens du terme : comme « lieu qu'on ne pille pas » et « lieu inviolable où l'on se réfugie ». L'asile, apparu en 1850, ce premier lieu consacré au soin de la folie où celle-ci ne devait plus être punie mais soignée, va vite devenir un échec. Il se transforme illico en un lieu de damnation, en un enfer sur terre et une menace pour les indociles : on le construit même aux bords des villes, choisissant le sens du vent : que les miasmes de la folie n'atteignent pas les bonnes gens en contrebas ! Il parachève son échec par la mort de 40 000 malades mentaux sous Vichy, pendant la seconde guerre mondiale. Si des historiens, dont Isabelle Von Buelzingslowen ont bien montré que l'extermination n'a pas été planifiée, c'est presque pire : indifférence générale, vol des suppléments de ration par le personnel, impossibilité de se débrouiller du fait de l'enfermement, stupidité administrative dans le ravitaillement et surdité du gouvernement ont conduit à mourir en France dans les asiles comme on mourait dans les camps de concentration : la mort par la faim décime les malades. Et ce n'est pas le changement de nom en 1937, l'asile devenant hôpital, qui y aura changé quelque chose.

A rebours de cette hécatombe, à l'hôpital de Saint Alban, en Lozère, pendant la guerre, on ouvre les portes. On soigne l'agitation et le gâtisme, ces maux de l'enfermement, par un Club des malades, par des expositions sur les champignons comestibles avant les « balades-cueillettes » en forêt, on déclare des tuberculeux pour obtenir des tickets de ration améliorées, on soigne par la création d'un journal, des échanges avec les paysans du coin, par l'accueil des résistants, par la formation de psychiatres dégoûtés par l'aspect concentrationnaire de l'asile. A la Libération, une autre psychiatrie s'invente. Sous l'influence de Lucien Bonnafé, Henri Ey, François Tosquelles, Jean Oury, etc., le Secteur apparaît : le Secteur, c'est la volonté de dynamiter l'ancien hôpital et d'inscrire la psychiatrie dans la ville en remettant en cause les anciennes hiérarchies, en proposant de la formation aux infirmiers anciennement matons. Beaucoup de psychiatres résistent. Se multiplient les lieux d'accueil : foyers de postcure, maisons et appartements thérapeutiques, services à domicile, consultations gratuites en ville, activités associatives, etc.. Selon ce projet, l'hospitalisation n'est plus la seule alternative aux difficultés psychiatriques, on peut vivre et être soigné sur son lieu de vie.

L'anti-psychiatrie de 68 ne verra pas ces efforts et condamnera en vrac et avec violence toute la psychiatrie. Sous forme de communautés de vie elle récuse le pouvoir médical, et propose d'autres manières de vivre la folie. Mais ces expériences ne sont que d'éphémères tentatives isolées qui ont peu essaimé.

Et aujourd'hui, que reste-t-il de tout cela ? A part quelques îlots de vie et des équipes engagées, la psychiatrie actuelle fait pâle figure : manque de moyens, empêchements administratifs en nombre, politique de rentabilité, retour de la contention, suppression de plus de 100 000 lits et du diplôme d'infirmier psychiatrique, accréditation et rentabilité du soin, etc. etc. Si l'on rajoute les basses attaques du politique et des médias au quotidien, dignes de l'âge d'or de l'absolutisme, on aura compris que ce domaine du caché et pourtant du plus ordinaire doit revenir sur la scène de nos luttes. Car, même si c'est compliqué et que la peur est tenace, les cages qui enferment la folie ne sont-elles pas tout autour de nous. Car qui ne connaît quelqu'un qui pète les plombs ?